

Compte-Rendu : 2ème réunion Coopérative citoyenne de jardinage au naturel 20/10/2020



Mardi 20 octobre a eu lieu à Mayenne la 2ème réunion de rencontre à propos de la **Coopérative citoyenne de jardinage au naturel**, initiative lancée par le CPIE en partenariat avec la Région et Mayenne Communauté.

Pour rappel, cette action s'inscrit dans un projet plus large sur l'économie circulaire des biodéchets, autrement dit le fait de donner une seconde vie à ce que l'on appelle couramment les « déchets verts » : feuilles mortes, tonte et autres branches et branchages ...

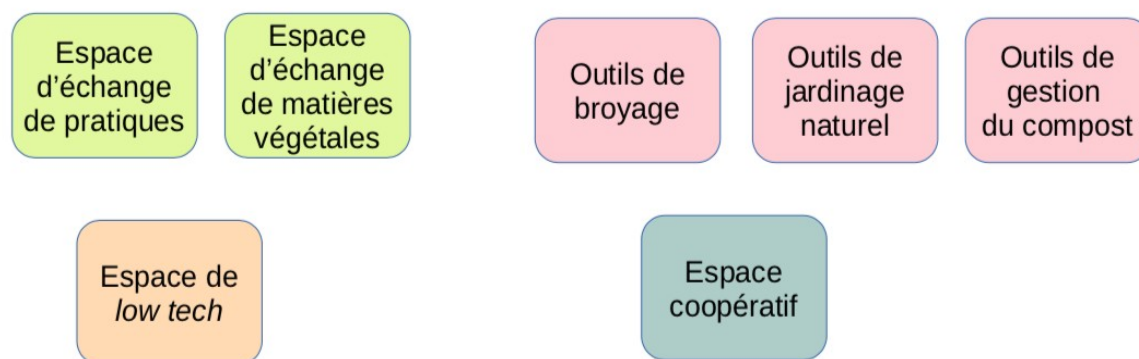
Les déchets verts sont des ressources à valoriser au jardin, et non des déchets !

L'objectif initial de la Coopérative citoyenne est donc de permettre aux citoyens et citoyennes du territoire d'avoir plus facilement accès au matériel nécessaire pour cela (broyeurs entre autres), tout en favorisant l'émergence d'un réseau de jardinage au naturel sur le territoire, lieu de convivialité et d'échanges (conseils, expériences, matières végétales, coups de mains...).

Le CPIE porte le projet et en assure la gestion courante ainsi que la part administrative et les frais de lancement. Nous souhaitons rappeler l'utilité de la Coopérative pour toutes et tous, habitant en lotissement ou à la campagne, possédant un petit jardin ou un immense terrain !

Un rapide rappel du contenu de la première rencontre du 29 septembre a été fait :

(d'après les échanges lors de la rencontre du 29 septembre)



Plusieurs points ont ensuite été approfondis ou abordés lors de la réunion :

- **Le coût des emprunts :**

Un coût permettant le bon fonctionnement sera demandé pour les emprunts, afin de prendre en charge les charges (consommables, assurance ...). Un compromis sera recherché pour assurer la pérennité de la coopérative, son fonctionnement et un tarif stimulant les participants. Les tarifs précis restent à déterminer par le CPIE.

- **Le système de contre-partie aux emprunts :**

L'idée d'une «carte à points » prenant en compte le temps consacré à la Coopérative et le coût monétaire lié aux emprunts a été évoquée, ceci afin de permettre à tou.tes de participer, en y consacrant plus ou moins de temps ou d'argent. Cette proposition n'a pas remporté une forte adhésion des personnes présentes car elle paraît compliquée à mettre en place et à suivre équitablement.

Lors de la première réunion, il a été mis en avant que tout le monde ne peut pas consacrer de temps à la Coopérative. Toutefois une implication de la majorité sera nécessaire afin de la rendre efficace, même si ce « manque de temps » ne doit pas être un frein à la participation à la Coopérative.

Un mode de fonctionnement va devoir être arrêté, en prenant toutes ces données en compte et en tâchant d'être le plus pratique et inclusif possible, même s'il ne pourra peut-être pas répondre aux exigences de tout le monde.

- **Les missions au sein de la Coopérative :**

Une liste non-exhaustive des missions imaginables au sein de la Coopérative a été présentée et complétée. Ainsi, la maintenance du matériel est une des tâches qui pourrait être réalisée par les membres, tout comme l'organisation de temps de formation sur l'usage du matériel, les permanences (accueil des personnes, explications sur le matériel, éventuelle démonstration, réception des outils et machines de retour, vérification du matériel), communication (gestion d'un forum, tuto d'utilisation du matériel, promotion de la Coopérative...), temps de convivialité, gestion des réservations, organisation de chantiers collectifs...

Un vote à main levée a permis de voir quelles tâches inspiraient davantage les personnes participantes, et sur quels axes le CPIE va devoir concentrer ses efforts.

Pour rappel, le CPIE reste garant du bon fonctionnement des machines. L'entretien et les réparations seront fait par un professionnel.

- **L'organisation des réservations et emprunts :**

L'utilisation d'un agenda en ligne, accessible à toutes les personnes adhérent.s, permettant de voir les disponibilités des différents outils et machines, est la façon la plus simple aujourd'hui de suivre les emprunts. Les réservations pourront a priori se faire directement en ligne, ou bien par mail et/ou téléphone auprès du CPIE.

Une formation à l'utilisation de cet agenda en ligne pourra être proposée si le besoin est exprimé par certaines personnes, éventuellement lors des permanences.

La question de l'organisation directe des adhérent.es pour les outils simples a de nouveau été abordée. Elle illustre bien le souhait d'avoir un système flexible, rapide et pratique pour les membres de la Coopérative. En même temps, cela soulève des questions : suivi correct de l'état des outils/machines et de la maintenance, lisibilité du planning de réservation, participation aux frais...

Diverses idées ont été proposées ou évoquées :

- Réservation, emprunt et retour obligatoires via le CPIE pour les machines thermiques ou électriques pour contrôle de sécurité.
- Organisation de permanences hebdomadaires avec retour de tout le matériel pour contrôle et entretien.
- Formation de tou.tes les adhérent.es à la bonne utilisation des machines thermiques ou électriques. Cette formation pourra être obligatoire, en fonction du matériel, avant de

pouvoir emprunter ces machines, afin de s'assurer du bon usage, de la sécurité et de la durabilité du matériel.

- Formation de certains ou de tou.tes les adhérent.es au contrôle du bon état du matériel lors des retours, appuyé par une check-list détaillée.
- Création d'un fichier informatique avec le listing des adhérent.es et leur contact, afin de savoir si un outil ou une machine est proche de chez nous.
- Souhait d'avoir des permanences pour l'aspect convivial
- Périodicité des besoins : surtout printemps et automne. Donc une adaptation du nombre de permanences peut être imaginée, ou bien davantage de fluidité selon la période.
- Prendre en compte le temps d'utilisation pour estimer ce que doit la personne ? Cette idée est intéressante, toutefois elle paraît peu compatible avec la flexibilité souhaitée si le matériel passe d'adhérent en adhérent.
- Dans l'hypothèse où les emprunts se feraient sans permanences hebdomadaires, mais plutôt « à la carte », certaines personnes ont exprimé leur réserve face au fait de devoir venir trop souvent ou de faire beaucoup de route, s'il est nécessaire d'avoir quelqu'un pour chaque emprunt et retour.
- Demande formulée par plusieurs personnes de rentrer dans le concret rapidement, puis que le projet s'affine grâce à l'expérience. Cela permettra aussi de communiquer et d'attirer de nouvelles personnes.
- Souhait d'avoir des réunions régulières (1 par trimestre probablement) pour faire le bilan de ce qui fonctionne et de ce qui mérite d'évoluer.

- **Le matériel :**

- A la question posée lors de la première réunion, existe-t-il un broyeur manuel ?

Oui, le K-Tchak, un broyeur à végétaux de fabrication française ne nécessitant pas d'énergie fossile car fonctionnant à la force des bras ! Utilisable seul.e et disposant de 2 vitesses de coupe, il est décrit comme étant maniable, pliable, et pouvant accepter des branches d'environ 30mm ainsi que de nombreux autres végétaux : paille, feuillus, branches.

Le K-Tchak étant imposant, il doit être déplacé en camionnette ou en remorque, tout comme le broyeur thermique.



- Un broyeur électrique ou pas ?

La question de l'utilité d'avoir un petit broyeur a été posée, au regard de la fragilité de ces machines, conçues pour un usage familial « raisonné ». La réponse a été très vite apportée : oui il y a un besoin, pour toutes les personnes résidant en lotissement et cherchant une solution pratique et légère pour broyer des branches de petit diamètre, en petite quantité.

- Quel modèle de broyeur thermique ?

Le modèle 13/75 de Timberwolf semble répondre aux critères de robustesse et maniabilité et est présenté comme acceptant des branches de 75mm maximum (cela signifie que des branches d'un diamètre jusqu'à 50mm seront facilement broyées, plus difficilement au-delà).

Les branches plus larges que cela peuvent en général servir de bois de chauffage. Pas de poêle ? Peut-être qu'une autre personne adhérente pourra être intéressée !

La gestion du carburant devra être sérieuse en ayant toujours le même afin d'éviter les mélanges.

L'affûtage sera fait par un professionnel régulièrement, en raison du risque de changer le profil de la lame lorsque l'affûtage est fait à la main.

Une liste de matériel a été faite suite aux réunions. Différents outils et machines, facilitant la gestion des déchets verts à domicile, seront proposés, ainsi que le petit équipement de sécurité (gants, lunettes, casques anti-bruit).

Si certain.es ont le souhait d'avoir davantage de matériel après le lancement de la Coopérative, il sera bien sûr possible de le faire d'après le fonctionnement normal d'une Coopérative : en achat groupé. En quelque sorte, le CPIE propose actuellement une mise de départ afin de lancer le projet.

Pour certaines personnes il est essentiel que la Coopérative soit aussi une façon de faire des formations techniques au jardinage : taille, choix des plantes... Des fiches pourraient être rédigées, ou peut-être des ateliers organisés sur ces thématiques.

- **La recherche d'un nom :**

Le nom Coccinel, venant de COopérative Citoyenne de jardinage au NaturEL, a été adopté à l'unanimité. La Coopérative peut prendre son envol de jardin en jardin !

- **La recherche d'un lieu :**

Proche du CPIE, facile d'accès et de manœuvre, disponible rapidement, le lieu idéal est encore en recherche ! Des pistes sont en train d'être creusées, toutefois n'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Conclusion commune :

Voici en quelques mots clés les idées retenues par les personnes présentes à la réunion : souplesse, réunions régulières, contrôle des outils lors des permanences, simplicité de maintenance, ne pas négliger les lotissements, besoin d'un suivi du CPIE, responsabilité collective des usagers pour la longue vie du matériel, chantiers collectifs et temps de formation attendus, oublier le réflexe déchetterie !

L'équipe du CPIE continue de travailler afin de proposer une forme permettant de satisfaire un maximum de personnes et de permettre une large participation, ainsi que la pérennité du projet dans le temps.

N'hésitez pas à partager et à nous faire vos retours, afin de créer une coopérative qui vous ressemble...

Plus d'infos sur notre site : <https://cpie-mayenne.org/projets/cooperative-citoyenne-doutils-de-jardinage-naturel/>

Renseignements et inscriptions : 02.43.03.79.62 ou contact@cpie-mayenne.org

